

# TARIFS

Prise en charge de l'employeur (à 50% minimum)

## VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Plein tarif

Mois

40€

Possibilité de souscrire à 3 mois consécutifs  
Dépôt de garantie 550€

Année

360€

Payable au comptant ou en 12 fois sans frais  
Dépôt de garantie 550€

Tarif étudiants et demandeurs d'emplois  
(sur justificatif)

20€

Possibilité de souscrire à 3 mois consécutifs  
Dépôt de garantie 550€

180€

Payable au comptant ou en 12 fois sans frais  
Dépôt de garantie 550€

3 mois gratuits (offre découverte - valable une seule fois)

## VÉLO PLIANT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Plein tarif

Mois

40€

Possibilité de souscrire à 3 mois consécutifs  
Dépôt de garantie 550€

Année

360€

Payable au comptant ou en 12 fois sans frais  
Dépôt de garantie 550€

Tarif étudiants et demandeurs d'emplois  
(sur justificatif)

20€

Possibilité de souscrire à 3 mois consécutifs  
Dépôt de garantie 550€

180€

Payable au comptant ou en 12 fois sans frais  
Dépôt de garantie 550€

3 mois gratuits (offre découverte - valable une seule fois)

Condition d'accès : Être en possession d'un abonnement TER mensuel ou annuel

## VÉLO CARGO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Prêt d'un mois - Valable une seule fois par foyer

Dépôt de garantie 1100€

# COMMENT S'INSCRIRE ?

# CALIVÉLO

Location longue durée

## 1

### INSCRIPTION

- > Via le formulaire disponible sur le site internet [www.lacali.fr](http://www.lacali.fr)
- > Paiement de l'abonnement choisi
- > Dépôt de garantie, non prélevé sauf en cas de dégradation ou de non-restitution du vélo

## 2

### RETRAIT DU VÉLO

Choix du point de retrait du vélo et du créneau horaire

- > Pour les habitants des communes de La Cali, hors Libourne : au choix, à domicile ou dans un lieu proche de la Mairie du lieu d'habitation.
- > Pour les habitants de Libourne : à l'agence Calibus de la gare routière

## 3

### FORMATION

Remise du vélo et formation de l'utilisateur à la bonne utilisation des équipements (durée : 30 minutes)

## UN VÉLO ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE ?

### C'EST POSSIBLE GRÂCE À CALIVÉLO !



Service mobilités actives de La Cali  
mobilitesactives@lacali.fr  
05 24 24 22 26

Agence Calibus / Calivélo  
Gare routière  
62, avenue Gallieni - Libourne  
05 57 51 00 24



# VÉLO CLASSIQUE

AUTONOMIE :  
≈ 80 KM



Coût moyen achat grand public : **2500€**

Calivélo vous permet d'**essayer gratuitement pendant 3 mois** un **vélo à assistance électrique** que vous gardez et utilisez comme s'il était à vous ! À la fin de l'essai : soit vous le rapportez, soit vous le louez au mois ou à l'année !

## LES + DU SERVICE



### Aucun frais d'entretien

La Cali et son délégataire Transdev prennent en charge les frais d'entretien de votre vélo (hors réparation ne relevant pas de l'usage normal du vélo).



### Comme s'il était à vous !

Profitez d'une disponibilité à volonté sans limite de kilométrage. Stockez le vélo chez vous comme s'il vous appartenait. Plus besoin d'en acheter un !



### Abonnement remboursable

L'abonnement est éligible au remboursement des frais de transport à hauteur minimale de 50% par votre employeur.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Avoir plus de 18 ans
- > Habiter la Communauté d'Agglomération du Libournais
- > S'engager sur une caution de 550 €

# VÉLO PLIANT

AUTONOMIE :  
≈ 50 KM



Coût moyen achat grand public : **1900€**

# VÉLO CARGO

AUTONOMIE :  
≈ 70 KM



Coût moyen achat grand public :

**2900€**

Calivélo vous permet d'**essayer gratuitement pendant 1 mois**, un **vélo cargo électrique** que vous garderez et utiliserez comme s'il était à vous. De quoi tester avant d'acheter !

## LES ATOUTS DU VÉLO CARGO

Doté d'une **autonomie comprise entre 50 et 100 km** : variation en fonction de la topographie et de la charge

Capacité de charge utile de **80 kg**

Un banc qui permet d'installer **deux enfants** attachés avec un harnais de sécurité

Équipé d'une tente amovible qui protège la caisse des intempéries

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Avoir plus de 18 ans
- > Habiter la Communauté d'Agglomération du Libournais
- > S'engager sur une caution de 1100 €

Il est conseillé de souscrire à une assurance afin de garantir la valeur de la caution en cas de vol, dégradations, etc.